



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par Philippe ANTOINE
SB/LET231102
Tél : PA 05.59.80.87.22
Mél : ddtm-gu-eau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

**Direction départementale
des territoires et de la mer
service eau**

Pau, le 26 octobre 2023

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté préfectoral portant prescriptions spécifiques à déclaration au titre de l'article L. 214-3 du code de l'environnement concernant le nettoyage et désenvasement du cours d'eau Grabes sur la commune de Espéchede.

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État des Pyrénées-Atlantiques pendant une durée d'au moins six mois à compter de sa notification et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental
des territoires et de la mer,
la cheffe du service eau,

Juliette Friedling

GAEC EDELWEISS
16 rue Caparré
64160 ESPECHEDE